

ABONNEMENT.

Table with subscription rates for Saumur and Paris, including monthly and quarterly options.

On s'abonne :

SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Table with insertion rates for various types of advertisements.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 Février 1876.

NOS ÉLECTIONS.

Nous lisons dans le Journal de Maine-et-Loire d'hier :

VIVE LE MARÉCHAL ! C'est à ce cri de ralliement que nous avons lutté ; c'est le seul que nous ferons encore entendre, après la victoire.

La victoire des conservateurs est éclatante dans le département de Maine-et-Loire, et l'on peut, sans crainte, affirmer ce matin que, si les élections ressemblaient partout aux nôtres, le pays serait bien près d'être tiré d'affaire et d'inquiétude.

Le radicalisme local n'a, en tout et pour tout, qu'un succès à enregistrer. Ainsi qu'il était malheureusement trop aisé de le prévoir, M. Benoist est élu à Baugé.

Mais M. Maillé est battu à Angers ; M. Abellard échoue pitoyablement à Cholet ; M. Lechat de Tessecourt arrive mauvais quatrième à Segré, et MM. Mourin et Bury restent soumis, à Angers et à Saumur, à un scrutin de ballottage qui, sans doute, leur sera désormais fatal.

Voilà le quintuple échec que nous sommes heureux, ce matin, de porter au compte des radicaux et des républicains.

Un tel résultat, nous en ferons l'aveu, dépasse de beaucoup nos espérances. Les bonapartistes avaient, en Anjou, trois candidats : aucun d'eux n'est élu. A Angers, M. Bourlon de Rouvre, ancien préfet de l'Empire, échoue avec quatre mille voix, tandis que notre candidat, M. de Soland, en a près de sept mille et M. Mourin près de six.

A Segré, le légendaire M. Louis Janvier de la Motte devance, il est vrai, ses trois

concurrents, mais il reste soumis à un scrutin de ballottage qui rend son échec au moins probable.

A Saumur, M. E. Berger distance notre candidat M. Delavau et touche de fort près M. Bury, le candidat radical. — Il est probable que, dans cette circonscription, les voix de M. Delavau assureront, au second tour, le succès de M. Berger et l'échec de M. Bury. Enfin, autre point important à noter, M. Formon, le candidat de l'extrême droite, en faveur duquel l'Etoile avait épuisé toutes les ressources de sa polémique et de son activité, n'a pu obtenir à Cholet que 1,983 voix, tandis que son adversaire, M. le comte de Maillé, était élu par 7,180 suffrages.

N'avions-nous pas raison de dire que le succès des conservateurs était éclatant.

Deux échecs nous sont très-sensibles et seront douloureux pour nos amis, l'échec de M. Delavau et l'échec de M. E. Guibourd ; mais il est juste de reconnaître, malgré ce résultat, que la cause des conservateurs ne reste en péril ni à Segré, ni à Saumur, par conséquent nos regrets sont adoucis par l'espoir d'un nouveau succès pour le dimanche 5 mars.

En somme, on voit que le Patriote et ses amis avaient tort de chanter si haut victoire avant la bataille, et surtout de promettre si bruyamment et si peu courtoisement à M. Fairé... un magnifique fiasco. Le fiasco n'est pas pour nous, il est pour « l'idole » dont tant de symptômes consolants annonçaient la chute prochaine et qui vient d'être brisée : — Paix au souvenir de M. Maillé !

H. FAUGERON.

INDRE-ET-LOIRE.

Tours. — 1<sup>re</sup> circonscription. — Belle, républicain (élu).

2<sup>e</sup> circonscription. — Guinot, républicain (élu).

Chinon. — Ballottage entre MM. Podevin, bonapartiste, et Joubert, républicain.

Loches. — Wilson, républicain (élu).

VIENNE.

Poitiers. — 1<sup>re</sup> circonscription. — Salomon, républicain (élu).

2<sup>e</sup> circonscription. — Cesbron, conservateur (élu).

Châtelleraut. — Hérault, républicain (élu).

Loudun. — De Soubeyran, bonapartiste (élu).

Civray. — G. Serph, conservateur (élu).

Montmorillon. — De Beauchamp, bonapartiste (élu).

DEUX-SÈVRES.

Niort. — 1<sup>re</sup> circonscription. — Antonin Proust, républicain (élu).

2<sup>e</sup> circonscription. — Armand Petiet, bonapartiste (élu), contre M. Ricard.

Melle. — Aymé de la Chevrelière, conservateur (élu), contre M. Giraud.

Parthenay. — Général Allard, bonapartiste (élu).

Bressuire. — Ballottage entre MM. de la Rochejacquelein, royaliste, et Bernard, républicain.

VENDEE.

La Roche-sur-Yon. — 1<sup>re</sup> circonscription. — Jenty (élu).

2<sup>e</sup> circonscription. — Docteur Paul Bourgeois, député sortant (élu).

Les Sables. — 1<sup>re</sup> circonscription. — Edouard de la Bassetière, député sortant (élu).

2<sup>e</sup> circonscription. — Baudry d'Asson (élu).

Fontenay. — 1<sup>re</sup> circonscription. — Bienvenu (élu).

2<sup>e</sup> circonscription. — Ballottage entre MM. Beaussire, L. Godet de la Ribouillerie et Pugliesi, constitutionnels.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes. — 1<sup>re</sup> circonscription. — Laisant, républicain (élu).

2<sup>e</sup> circonscription. — Gaudin, bonapartiste (élu).

3<sup>e</sup> circonscription. — Ballottage entre M.

de la Biliais, royaliste, et MM. Roche et Plotel.

Ancenis. — Thoinet de la Turmelière, bonapartiste (élu).

Châteaubriand. — Ballottage.

Paimbœuf. — Comte de Juigné, royaliste (élu).

Saint-Nazaire. — 1<sup>re</sup> circonscription. — Ballottage. M. de la Rochette a le plus de voix.

2<sup>e</sup> circonscription. — Ballottage.

MAYENNE.

Laval. — 1<sup>re</sup> circonscription. — Lecomte, républicain (élu).

SARTHE.

Le Mans. — 1<sup>re</sup> circonscription. — Rubillard, républicain (élu).

Mamers. — 1<sup>re</sup> circonscription. — Ballottage entre MM. de La Rochefoucauld-Bissaccia, Faillès, bonapartiste, et Granger, républicain constitutionnel.

Saint-Calais. — De Perrochel, monarchiste (élu).

ÉLECTIONS DE PARIS.

Sont élus : MM. Emile Brelay, radical ; — Barodet, id. ; — Louis Blanc, id. (dans trois arrondissements) ; — Denfert-Rochereau, id. ; — Duc Decazes, constitutionnel ; — Thiers, républicain ; — Henri Brisson, radical ; — Floquet, id. ; — Greppo, id. ; — Marmottan, id. ; — Lockroy, id. ; — Clemenceau, id. ; — Gambetta, id. ; — Raspail, id.

Il y a ballottage dans 10 arrondissements.

Hier soir, à six heures, il y avait 324 résultats connus, qui se décomposaient comme suit :

14 conservateurs, 42 constitutionnels, 48 républicains conservateurs, 25 légitimistes, 39 bonapartistes, 124 républicains de gauche, 14 radicaux. Il y a 61 ballottages.

M. Buffet, qui se portait à Bourges, Cas-

de Camaret et de Douarnenez se trouvèrent réunis.

Lecoat et Dano n'avaient pas manqué au rendez-vous.

On devait parcourir une grande distance dont les points extrêmes étaient marqués par deux bouées amarrées au large, doubler la plus éloignée et revenir à la bouée de départ.

Le vent était bon pour partir, mais pour revenir il fallait louver, ce qui promettait de grandes jouissances et d'agréables discussions à tous les vieux marins spectateurs de la joute.

On faisait par avance des paris, chacun raisonnant d'après la direction du vent et les habitudes de naviguer des pêcheurs de tel ou tel endroit ; car, quand on sait un peu ce que c'est que la mer, on voit très-bien qu'un pêcheur d'un port ne manœuvre pas comme un pêcheur d'un autre port.

Ceux-ci sont plus hardis, ceux-là plus ingénieux, les uns se lancent et s'éloignent plus à droite et à gauche ; pourtant, comme ils vont plus vite, ils rattrapent les autres qui font moins d'écart, se risquent moins, mais avancent plus lentement.

Il en est des bateaux, en résumé, comme de toutes les choses de la vie : chacun a sa manière, et, du moment qu'on est honnête, peu importe la façon dont on s'y prend pour réussir.

On venait donc de donner le signal : c'était, sans contredit, un joli spectacle que tous ces bateaux s'avancant presque sur la même ligne et,

lorsque venait un petit renfort de brise, s'inclinant avec grâce comme pour saluer.

Toutesfois, comme disaient les vieux marins, ce n'était bon que pour le plaisir des yeux.

Quand on arriva à la bouée du large, ce fut une autre affaire : les bateaux se séparèrent, chacun tira ses bordées à sa guise, et l'intéressant de la course commença.

Les embarcations étaient dispersées sur une assez grande étendue, et marchaient dans des sens opposés, comme il arrive quand on louver.

Cependant on en voyait deux qui tenaient bien évidemment la tête et gagnaient peu à peu du terrain.

C'étaient Dano et Lecoat.

Leurs deux bateaux se serraient de près, suivaient les mêmes directions, et semblaient conduits par une seule et même personne.

Impossible de prévoir qui arriverait le premier.

Ils approchaient de la bouée de départ, et viraient déjà pour leur dernière bordée.

Les officiers et les gens de la ville, la lunette à l'œil, les vieux marins, la main sur le front, suivaient la course avec la plus ardente curiosité.

Les deux bateaux s'avançaient sur une ligne oblique, mais de front, quand Lecoat voulut tirer sur son écoute et serrer le vent encore davantage.

Il tira brusquement ; la corde était un peu endommagée, et il n'avait pas pris la précaution de

la changer ; la secousse acheva de la rompre.

Alors son bateau se redressa et la voile flotta le long du mât.

Comme il était bien lancé, il arriva au but qui n'était plus qu'à quelques mètres ; mais Dano y arriva avant lui d'une bonne longueur de barque.

Quand ce dernier vint recevoir son prix, le préfet maritime, un vrai marin, qui avait voulu présider la fête et qui savait très-bien apprécier une belle manœuvre, lui fit les compliments les plus flatteurs.

Dano ne se sentait pas d'aise ; mais comme c'était un homme juste, il raconta respectueusement à l'amiral le malheur survenu à Lecoat, et dit que sans cela il serait pour sûr arrivé en même temps que lui.

L'amiral le félicita alors de son bon cœur, et par un mouvement naturel lui tendit la main. Aussi, tout le monde trouva que la journée avait été bien heureuse pour Dano.

Le soir, il y eut un repas à l'auberge où étaient descendus les gens de Douarnenez.

Dano était à la place d'honneur avec un gros bouquet devant lui ; quant à Lecoat, on ne le vit arriver qu'au moment où l'on sortait de table.

Dès que Dano l'aperçut, il alla droit à lui, et, lui offrant le bouquet :

Fenilleton de l'Écho Saumurois.

UNE VENGEANCE.

(Suite.)

IV.

Au mois d'août, il y eut à Brest de grandes régates. Il y vint des bateaux de tous les pays dalentour, car les prix étaient nombreux et considérables.

Dès le matin de la fête, le cours d'Ajot, cette superbe terrasse qui longe la rade et la domine, les berges rocheuses et pittoresques de Porstrein au bas du cours d'Ajot, se couvrirent d'une foule de spectateurs : les gens des côtes ont beau voir et revoir la mer, ils aiment toujours ce qui la leur rappelle.

On commença par les bateaux de plaisance, et l'on finit par la course des embarcations de pêche.

Ce jour-là, c'était la plus importante et le vainqueur devait gagner une belle somme d'argent, représentant bien des coups de filet.

Les meilleurs marins de Plougastel, de Lanveoc,

telsarrazin, Commercy et Mirecourt, n'a nulle part été élu.

M. Gambetta a quatre élections : Paris, Marseille, Bordeaux, Lille. Il a vaincu dans ces quatre villes presque sans combat.

Il se présentait aussi à Avignon, où il a été battu par M. du Demaine, candidat catholique et royaliste.

M. Rouher est nommé à Riom et à Bastia ; on dit qu'il l'est aussi à Ajaccio.

## Bulletin politique.

QUEL RÈGNE SE PRÉPARE ?

Le comte de Maistre écrivait en 1819 :

« L'état présent de l'Europe fait horreur, et celui de la France en particulier est inconcevable... La révolution est debout, sans doute, et non-seulement elle est debout, mais elle marche, elle court, elle rue. La seule différence que j'aperçois entre cette époque et celle du grand Robespierre, c'est qu'alors les têtes tombaient et qu'aujourd'hui elles tournent. »

Qui voudrait faire aujourd'hui le tableau de la société humaine ne trouverait rien à retrancher aux paroles que nous venons de citer. L'Europe, avec ses armements formidables, avec ses peuples soulevés pour une lutte que tout le monde prévoit et reconnaît inévitable, l'Europe avec son droit nouveau qui proclame la souveraineté de la force, avec ses rois et ses républicains ligés contre Dieu, persécuteurs du catholicisme, l'Europe indigne et fait pitié. En France, les têtes tournent ; ici, c'est un chaos d'opinions contradictoires, de théories absurdes, de revendications sauvages, de menaces horribles, de terreurs folles.

Des hommes qui se disent catholiques outragent l'Eglise et son Vicaire ; on a vu des gentilshommes qui se disent royalistes abandonner leur roi... pour un portefeuille, de fiers républicains mettre à l'encan ce qu'ils ont de conscience. Ceux qui se croient conservateurs se déchirent entre eux et appellent sur leur patrie et sur eux-mêmes les catastrophes que l'union de tous aurait peine à conjurer. Et pendant que la force morale disparaît et que les liens qui rattachent les peuples et les familles se relâchent, la force et le progrès matériel prennent les proportions gigantesques, préparant tout pour qu'à l'heure fixée par la Providence, grâce à la vapeur, au télégraphe, aux canons et aux engins guerriers les plus foudroyants, le monde se réveille éperdu sous la main d'un maître.

« Tout annonce, — plus encore qu'au temps où l'auteur des *Soirées* le disait, — tout annonce que nous marchons vers une grande unité... Nous sommes dou- touraement et bien justement broyés ; mais si de misérables yeux tels que les miens sont dignes d'entrevoir les secrets

divins, nous ne sommes broyés que pour être mêlés. »

Déjà le monde a vu ce grand spectacle de l'unité réalisée par César. « *Tout l'univers est en paix sous sa puissance*, dit Bossuet. « *Et Jésus-Christ vient au monde.* »

C'est donc pour préparer la voie au Christ Sauveur que l'empire romain créa l'unité. A cette époque sans doute, les philosophes et les sages se demandaient pourquoi la terre était broyée sous le pas des légions, et ils ne savaient pas que c'était pour Jésus-Christ.

Aujourd'hui « des événements immenses » se préparent... Mais ce majestueux abîme fait tourner la tête. Nous n'attendons plus un Messie, et le Seigneur ne reviendra sur la terre que pour la juger. Est-ce donc que l'unité qui se prépare ne doit être que l'avènement du grand empire de l'antéchrist ?

Ah ! tout le ferait croire, car l'armée sathanique de la révolution agit triomphalement ses torches et ses poignards devant la phalange si petite et si faible des soldats de l'Eglise de Dieu. Tout serait désespéré et cette immense armée du mal n'attendrait qu'un chef vomi par l'enfer, pour conquérir le monde, si Dieu n'intervenait pas. Mais, nous en avons la ferme espoir, le règne de Satan ne doit pas commencer encore : Dieu interviendra pour nous sauver. Déjà les signes d'espérance entrevus par Joseph de Maistre se montrent plus clairement et réalisent leurs promesses :

« Le Souverain-Pontife et le sacerdoce français s'embrasseront, et dans cet embrassement sacré, ils étoufferont les maximes gallicanes. » (N'ont-ils pas étouffé aussi le libéralisme catholique ?) « Alors, le clergé français commencera une ère nouvelle et reconstruira la France, et la France prêchera la religion à l'Europe, et jamais on n'aura rien vu d'égal à cette propagande... »

Et si l'on vous disait que, dans le courant du siècle, on dira la messe à Saint-Pierre de Genève et à Sainte-Sophie de Constantinople, il faudrait dire : « Pourquoi pas ? »

Pourquoi pas, en effet ? tout est possible, surtout à l'époque des miracles. Le grand Pape et le grand roi n'ont pas laissé tomber de leurs mains la croix et le drapeau sauveurs. Quel qu'il soit, saluons l'avenir, pleins de confiance en Dieu.

ALB. DE BADTS DE CUGNAC.

## Chronique générale.

La dernière réunion de la commission de permanence aura lieu jeudi prochain, à Versailles.

On parle d'une interpellation qui serait adressée à M. le ministre des affaires étrangères, relativement à la mort d'un soldat du 49<sup>e</sup> de ligne, tué par une balle carliste sur la frontière espagnole.

tournant le dos à Lecoat, revint se mêler aux pêcheurs qui faisaient cercle.

Personne n'avait douté du courage de Dano jusqu'à ce jour ; mais en ce moment chacun se dit qu'un fou seul oserait l'attaquer désormais, tant il est vrai qu'il faut être dix fois plus fort pour épargner les gens à terre que pour les mettre à bas.

Quant à Lecoat, il se redressa et partit sans avoir même levé les yeux. Il eût préféré que Dano l'assommât ; et voilà qu'il se trouvait vaincu, non pas comme un homme, mais comme un enfant ou comme une femme à qui l'on a peur de faire mal.

Il ne fallait plus songer à se battre avec Dano, il fallait le tuer !

VI.

Pendant plusieurs mois Lecoat attendit l'occasion favorable ; mais Dano était aussi prudent qu'il était doux et brave ; ensuite, il avait peur de ne pas pouvoir une autre fois s'arrêter à temps, comme dans l'auberge, et pensait qu'en somme, lorsqu'on a fait ses preuves, la meilleure manière d'être plus fort que les méchants, ce n'est pas de les vaincre, mais de les éviter.

Toutefois, il ne se doutait pas que ce fût décidément à sa vie qu'on en voulait. Il y a dans le mal et le crime des noirceurs que les honnêtes gens ont toujours beaucoup de peine à soupçonner.

Les journées devenaient plus courtes avec l'hi-

La Patrie, après avoir reproduit la dépêche du général Yparraguirre au sujet des derniers combats en Espagne, ajoute :

« L'Union néglige de nous donner des renseignements sur les coups de fusil tirés par les carlistes sur nos soldats et les habitants sans armes de notre frontière. »

Il nous est facile de répondre, dit l'Union. Le *Moniteur universel* de samedi rapportait le même fait, et à sa troisième page, reproduisant une correspondance du *Figaro*, il en donnait l'explication suivante : « Deux officiers carlistes, venus en parlementaires, au bord du ruisseau-limite, ont dit qu'ils avaient cru avoir affaire aux alphonstistes. »

Rien de plus naturel, en effet. La Patrie doit savoir que les troupes alphonstistes portent le même uniforme que notre armée, pantalon rouge et capote gris-bleu ; il n'y a de différence que dans la coiffure, laquelle ne se voit pas de loin. La Patrie devrait se dire encore que, si M. le duc Decazes n'avait pas toléré depuis longtemps et à diverses reprises la violation de notre territoire par les soldats d'Alphonse, cette méprise n'aurait pas eu lieu. Les soldats carlistes ont cru à la présence de troupes ennemies sur notre sol, par la raison très-simple qu'ils étaient habitués à les y voir.

Le fait d'un soldat français tué est déplorable et douloureux ; mais, si les carlistes n'avaient jamais vu sur notre frontière que des troupes françaises, ils n'auraient pas tiré sur elles. D'ailleurs les alphonstistes ont tué à coups de fusil plusieurs Français et même une femme ; pourquoi la Patrie oublie-t-elle ces faits ?

Différents candidats à la députation viennent de se prononcer, dans leur profession de foi, pour la gratuité des fonctions de sénateurs et de députés. — Les électeurs conservateurs se sont empressés de témoigner, par leur approbation, une grande sympathie pour cette marque de désintéressement ; mais les radicaux ont aussitôt jeté feu et flamme contre des candidats aussi maladroits.

On sait que Victor Hugo avait écrit, il y a quinze jours, au Président de la République pour lui demander de différer le départ de la Loire jusqu'à ce que les Chambres aient statué sur l'amnistie.

Jusqu'ici il n'y a rien de changé dans les ordres de départ de ce transport. Il prendra à son bord, outre trois cents hommes de troupes d'artillerie et d'infanterie de marine, environ deux cents condamnés à la transportation et quinze ou vingt déportés. La plus grande partie de ce personnel est embarquée en rade de l'île d'Aix.

Nous affirmons de nouveau, dit le *Soir*, que M. Buffet n'est absolument pour rien dans les poursuites dirigées contre la République française. Ces poursuites ont été décidées sur l'initiative du garde des sceaux.

ver qui s'avancait. Les coups de vent se succédaient et ressemblaient à de la tempête.

On n'allait plus guère en mer ; chacun restait à s'occuper des affaires de son intérieur, car il y a toujours à travailler dans une maison, si simple et si pauvre qu'elle soit.

Les chemins étaient la plupart du temps déserts et tout enveloppés des brouillards de novembre.

Lecoat sortait de bonne heure pour ne pas être vu, et se postait derrière quelque talus ou quelque rocher, là où il supposait que Dano pourrait passer.

Mais c'était comme un fait exprès, il ne voyait jamais arriver personne.

Dano avait une vieille tante qui demeurait à Loc-Ronan, pas très-loin de Douarnenez.

La bonne femme, âgée et infirme, avait perdu son mari et son fils, qui s'étaient noyés à la pêche, car la mer est souvent bien cruelle aux pauvres gens de la côte.

Sa bru demeurait avec elle, la soignait de son mieux, et les deux veuves passaient de longues heures à parler du temps qui n'était plus.

Dans la belle saison, Dano allait les voir une ou deux fois par mois ; mais, l'hiver venu, il faisait moins souvent ce petit voyage.

Il partit cependant un jour en toute hâte, car Kervazo, l'épicière ambulante, qui allait et venait entre Douarnenez et Crozon, et qui passait par

M. le comte de Chambord a fait remettre à M. de Monti une somme de 10,000 fr. destinée aux victimes de la catastrophe de Saint-Etienne.

Les journaux allemands annoncent que le gouvernement prussien fait peindre à fresque l'intérieur de la cathédrale de Strasbourg. Ce travail d'ornement, qui a été confié aux peintres Steinle et Steinkell, de Francfort, coûtera 400,000 marcs (500,000 francs.)

M. Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui était souffrant depuis quelque temps déjà, est mort vendredi.

Il était né en 1793. Reçu docteur en lettres, il fut, en 1848, nommé professeur de rhétorique au collège Henri IV. En 1850, il remplaça M. Villemain à la Sorbonne. En 1853, la Faculté lui confia la chaire de poésie latine. Il succéda à Roger à l'Académie française, où il fut reçu le 5 janvier 1853. Il était commandeur de la Légion d'Honneur depuis 1862.

M. Patin a collaboré à plusieurs revues. Ses travaux les plus importants sont des études sur les tragiques grecs et une traduction d'Horace.

On nous assure que M. Vandal, l'ancien directeur général des postes sous l'Empire, vient de résigner ses fonctions de directeur des Paquebots transatlantiques.

Les journaux bonapartistes affirment, d'après le *Soir*, que depuis l'ouverture de la période électorale les recettes des chemins de fer sont en déficit considérable sur les années précédentes.

D'après le bulletin hebdomadaire publié par le *Journal officiel*, les recettes des chemins de fer sont en augmentation de 207,744 francs pour les chemins de fer d'intérêt général sur la semaine correspondante de 1875, et de plus de 800,000 francs sur celle de 1874.

## Etranger.

ALLEMAGNE.

La *Gazette de Voss*, parlant à la date du 18 du récent discours du prince de Bismark concernant les bruits de guerre répandus l'an dernier par les journaux allemands, s'exprime de la manière suivante :

« Nous ne sommes pas du nombre des gens crédules qui ont pensé que ces bruits étaient fondés et que la guerre était imminente. Malgré cela, nous ne comprenons pas comment le prince de Bismark peut, dans cette circonstance, reprocher au public et à la presse de s'être montrés crédules, vu que certains cabinets européens, entre autres celui de Saint-Petersbourg, ont cru eux-mêmes

(La suite au prochain numéro.)

à un danger de guerre, et que, de plus, l'ambassadeur d'Allemagne à Londres s'est prononcé dans le même sens, comme lord Derby l'a déclaré dans une séance de la Chambre des lords.

Le prince Bismark a fait remarquer qu'il n'avait pas blâmé les articles alarmistes, bien qu'ils fussent dénués de fondement, parce qu'il était d'avis qu'il fallait crier très fort au feu, lorsqu'une minorité poussait à la guerre; aussi ne savons-nous pas qui a eu alors raison et qui a eu tort, et nous ne voyons pas non plus de qui le prince Bismark se plaint. Ces faits, qui se sont produits à cette époque-là, étaient, il est vrai, pleins de contradiction et de confusion, comme le prince Bismark l'a dit lui-même. Il paraît qu'à l'exception du prince Bismark, tous les diplomates de l'Europe et même quelques ambassadeurs de l'empire d'Allemagne appréhendaient une guerre, et il eût été, selon nous, d'autant plus utile que le seul homme de l'Europe, aux yeux duquel tous les bruits de guerre n'étaient que gasconnades, rendit aussi vite que possible la tranquillité au monde effrayé en faisant une déclaration sincère.

#### TURQUIE.

Le Times publie les dépêches suivantes :

Castel-New, 18 février.

J'ai rencontré les chefs insurgés à Suttolina, et je les ai trouvés bien décidés à refuser tout compromis avec la Porte, d'où qu'il vienne. Ils se battraient jusqu'à la dernière extrémité pour obtenir liberté complète du gouvernement turc.

Raugoun, 18 février.

Quinze conspirateurs ont été accusés d'avoir trahi, et cinq d'avoir favorisé la trahison. Le chef des conspirateurs a été condamné à 21 ans de transportation, les autres à dix ans et à des peines moins fortes. Le procès a duré trois semaines. Sept accusés ont été acquittés.

Berlin, 18 février.

D'après des journaux officieux autrichiens, on propose de céder des terres à la population chrétienne en Turquie et d'indemniser les propriétaires turcs au moyen d'un emprunt qui serait garanti par les puissances. Il est très-peu probable que le Parlement allemand accepte de donner cette garantie.

D'après une information, non encore contredite, du journal de Saint-Petersbourg, le Monde russe, la Turquie aurait demandé à la Roumanie de payer son tribut d'avance. En réponse à cette demande, la Roumanie aurait nié le droit de la Turquie d'exiger un tribut de ses vassaux, attendu qu'une puissance qui ne peut pas soumettre l'insurrection de l'Herzégovine ne peut plus protéger ceux qui l'ont jusqu'ici payé à la condition d'être protégés.

On lit dans le Memorial diplomatique :

« On doute généralement, dans le monde diplomatique, que les insurgés de l'Herzégovine se rendent immédiatement devant l'acte de conciliation et d'oubli auquel le Sultan a consenti par déférence pour les conseils des grandes puissances.

Les cabinets, en recommandant au Sultan la promulgation des réformes, se sont moralement engagés à ne pas laisser entamer l'autorité du souverain. Aussi dit-on que la Sublime-Porte ne sera pas entravée dans les mesures militaires qu'elle voudra prendre pour réduire les rebelles : cela est d'autant plus nécessaire que l'introduction des réformes et le fonctionnement des commissions d'exécution ne sont possibles que dans un pays pacifié.

Le gouvernement autrichien a ordonné la surveillance la plus rigoureuse des frontières, afin d'empêcher qu'il soit porté le moindre secours aux rebelles. Les cabinets ont aussi adressé des avertissements sévères à Cattigne et à Belgrade.

#### ITALIE.

Le carnaval de Rome entre dans une nouvelle phase.

Voici ce qui s'est passé, il y a deux ou trois jours, dans la ville de Saint-Pierre, jusqu'ici, le respect des choses sacrées avait survécu à tant de choses disparues :

Des gens masqués sont entrés lundi matin, vers six heures, pendant la première messe, dans l'église de Saint-Pantaléon, à

Rome, à deux pas du palais Bracchi, ministère de l'intérieur. Il n'y avait dans l'église que quelques bonnes femmes et des enfants servant la messe. Il n'a pas été possible de réagir contre ces impudents ni de savoir leurs noms. Le règlement du carnaval interdit aux gens masqués d'entrer dans les églises et, sans le consentement des habitants, d'entrer dans les maisons.

La police a déjà fait arrêter deux jeunes gens vêtus en militaires.

Le 9 courant, Mgr Manacorda, évêque de Fossand, a été en butte aux plus grossières insultes de la populace pendant son trajet de sa résidence à la gare. Bien après le départ du train, à deux heures environ après minuit, la foule s'assembla devant la porte de l'évêché en poussant des hurlements féroces de : « Mort à l'évêque ! » Plusieurs fenêtres ont volé en éclats sous les coups de pierres, et les portes et les murs ont été couverts d'immondices.

On lit dans le Bersagliere, de Rome :

« Dans les cercles de la cour, on croit savoir que le roi Victor-Emmanuel a la pensée de saisir l'occasion de l'ouverture du Parlement pour atténuer l'impression un peu alarmante produite par son discours à l'armée, lors des réceptions du jour de l'an.

En faisant allusion aux visites des souverains d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, le roi profite de la circonstance pour constater les relations cordiales existant entre l'Italie et ces deux puissances, et pour proclamer d'une manière décidée l'accession de l'Italie dans la confédération des trois empereurs, confédération dont le but serait précisément le maintien de la paix dans le monde et l'éloignement de tout danger qui puisse la troubler.

Les points qui toucheront aux questions intérieures, financières et économiques devant, comme il est d'usage, refléter les idées et les projets du ministère seront traités avec les couleurs de rose habituelles, par le léger pinceau du président du conseil.

### Nouvelles militaires.

On sait que, cette année, la limite d'âge pour les candidats de l'École de Saint-Cyr a été reculée jusqu'à 21 ans.

Si cet essai, comme il est permis de le croire, dit la Patrie, donne de bons résultats, nous croyons savoir que la mesure a toute chance d'être adoptée d'une manière générale.

Elle présente peu ou point d'inconvénient ; peu importe, en effet, que l'élève soit nommé sous-lieutenant à 22 ou 25 ans ; en revanche, elle pourra offrir l'immense avantage de relever le niveau des études à l'École spéciale militaire.

Tel est l'avis de plusieurs généraux consultés à ce sujet.

C'est le 15 mars prochain qu'expire le délai laissé aux hommes appartenant à la réserve de l'armée active et à l'armée territoriale pour se faire inscrire à la mairie de leur commune.

Passé cette date, les listes devant être définitivement arrêtées, il ne sera plus reçu de déclarations nouvelles.

Nous ne saurions trop engager les retardataires à profiter du répit qui leur est accordé pour se mettre en règle, afin de n'être pas traduits, comme réfractaires, devant un conseil de guerre.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Berger l'a emporté sur M. Delavau. En présence de cette situation, notre honorable concitoyen se retire et laisse le champ libre.

Voici la lettre de désistement que nous adresse M. Delavau :

« 21 février.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous prie d'annoncer dans votre journal le retrait de ma candidature. Je remercie les électeurs qui m'ont honoré de leurs suffrages et mes nombreux amis des preuves d'estime et d'affection qu'ils m'ont données ; je leur en garderai toujours une vive reconnaissance.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur,

l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» HENRI DELAVAU. »

La lutte va donc s'engager entre le radicalisme et le bonapartisme représentés par MM. Bury et Berger.

Hier soir, pour la première fois depuis que la campagne électorale est ouverte, en donnant le résultat des votes, le Courrier de Saumur a enfin inscrit dans ses colonnes les noms de M. Delavau et Berger. Ses lecteurs devaient-ils se douter que M. Bury avait deux concurrents ?

La Loire est en crue depuis quelques jours. Cette nuit, l'eau a atteint le chemin de halage ; aujourd'hui, à midi, elle paraît stationnaire à 2<sup>m</sup> 95 à l'étiage du pont Cessart. Les prairies du Thouet sont inondées.

Tours. — La femme Dombrowski, née Marie Fougerson, âgée de 34 ans, demeurant rue Saint-Maurice, 29, était devenue mère quelques années avant son mariage. L'enfant, placé en nourrice à la campagne, âgé actuellement de 7 ans, lui a été ramené vendredi. Pour cacher sa faute à son mari, cette mère dénaturée a noyé ce petit malheureux, le même soir, au canal où son corps a été retrouvé, dimanche matin, par les soins de la police. Cette femme est entre les mains de la justice depuis samedi.

M. le procureur de la République, M. le juge d'instruction, M. le docteur Danner, accompagnés de la police et de la gendarmerie, se sont transportés sur les lieux pour confronter la meurtrière avec sa victime. Cette confrontation n'a presque pas produit de résultat, car cette femme a gardé le silence devant le cadavre de son enfant, et c'est à peine si elle a versé quelques larmes. Cependant, elle aurait fait depuis les aveux les plus complets.

Un enfant bouilli dans une chaudière. — Sous cette grave inculpation, on a écroué, à la maison d'arrêt de Poitiers, une jeune femme mariée depuis peu de temps, habitant la commune de Pouillé.

Après l'accouchement, l'enfant et les langes ensanglantés auraient été placés dans une chaudière et exposés à un feu violent jusqu'à ce qu'il ne restât plus du tout que des cendres. Ces résidus avaient été ensuite enfouis dans un chemin.

Avis aux conscrits. — Voici ce qui vient d'arriver à Pérouse :

Un certain Delprète, conscrit, avant de passer au conseil de révision de son régiment, en garnison à Verceil, avait une certaine quantité de tabac pour se donner peut-être une palpitation de cœur factice, qui l'exempterait du service militaire.

Deux heures après, il expirait au milieu de douleurs atroces.

#### Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 20 février 1876.

Versements de 114 déposants (16 nouveaux), 9,486 fr. 22 c.  
Remboursements, 8,212 fr. 38 c.

### Faits divers.

Un terrible accident est survenu au milieu des travaux de la commission d'expériences que préside à Calais M. le colonel d'artillerie de Montluisant. Un projectile de gros calibre a fait prématurément explosion dans le puits d'éclatement où se trouvaient encore, occupés par des préparatifs de l'expérience, le capitaine de l'Estourbeillon, de l'artillerie de la marine, le sous-chef artificier Just, le brigadier Rocque, l'artificier Munier et M. Lejeune, agent du service télégraphique, chargé de manipulations spéciales. Les quatre premiers ont été tués sur le coup ; M. Lejeune seul a échappé par miracle et sans blessure.

C'est par suite d'une fausse manœuvre du servant d'artillerie, placé sous une tente voisine du puits et dont l'unique mission était de surveiller la pile, que le courant électrique détermina l'explosion. Cet homme était chargé, depuis le mois de juin 1875, de la manipulation de la pile et s'était strictement conformé jusqu'ici aux instructions sévères qui lui étaient données.

Cet événement si douloureux est le pre-

mier de ce genre qui se soit produit dans la longue série des incessantes et si dangereuses expériences dont est chargé la commission de Calais.

Toutes les précautions possibles avaient été prises pour prévenir une semblable catastrophe. La science et l'industrie ont malheureusement leurs victimes, qui tombent aussi sur un champ d'honneur.

M. le ministre de la guerre a envoyé à Calais son premier aide-de-camp, chef de son cabinet, pour le représenter aux obsèques des victimes, et M. le ministre de la marine a chargé de la même mission un de ses officiers d'ordonnance.

Les sympathies du gouvernement, comme celles du pays tout entier, sont acquises aux familles si cruellement atteintes par ce malheur.

Les funérailles des victimes de l'explosion de Calais, lisons-nous dans le Journal officiel, ont eu lieu dans cette ville samedi 19 février, à onze heures du matin. Indépendamment du détachement réglementaire en armes, toutes les troupes de la garnison et une députation des douaniers accompagnaient le cortège.

Les autorités civiles locales, les notables de Calais et de Saint-Pierre-lès-Calais, le sous-préfet de Boulogne et la majeure partie de la population s'étaient joints aux diverses autorités militaires et aux représentants des ministères de la guerre et de la marine. L'attitude de tous les assistants était pleine de douloureuse sympathie et de recueillement.

La ville de Lyon vient de perdre un procès qu'elle a intenté à la couronne britannique.

Un enfant de Lyon, Claude Martin, se rendit, au siècle dernier, aux Indes, où il prit du service.

Après avoir franchi tous les grades, il mourut, en 1800, général de brigade de l'armée britannique, laissant huit millions de fortune. Il la légua, n'ayant pas de proches parents, aux trois villes de Lucknow, Calcutta et Lyon.

La répartition en fut faite en partie. Mais une somme assez considérable reste encore disponible, et c'est là le motif de l'instance introduite par la ville de Lyon. La cour suprême repousse sa demande.

Un peu de statistique en passant.

La manufacture de plumes de fer de Birmingham produit plus de 700 millions de plumes par an.

Les manufactures de France fournissent plus d'un million par jour !...

Une seule ville, Kesswick, en Angleterre, fabrique environ 15 millions de crayons à la mine de plomb.

Ces crayons, placés bout à bout, donneraient une longueur de plus de mille lieues !...

La longueur d'un de ces crayons mesure environ 13 centimètres.

### Dernières Nouvelles.

Notre correspondant particulier de Paris nous écrit :

« On annonce que le ministère donnera en masse sa démission demain, et que M. Dufaure serait chargé de constituer un nouveau cabinet. »

Le Bien public présente cette rumeur comme certaine.

Pour les articles non signés : P. GODER.

### Bulletin Financier.

Paris, 21 février.

La bourse a été très-faible aujourd'hui. Cependant, ce n'est pas l'ensemble des élections qui a déterminé cette faiblesse, mais seulement l'échec du vice-président du conseil, qui paraît, selon toute vraisemblance, devoir déterminer une crise ministérielle. Il faut ajouter, d'ailleurs, qu'il est plus que probable que, revenus de leurs craintes, les spéculateurs se hâteront, d'ici deux à trois jours, de racheter ce qu'ils ont vendu aujourd'hui avec une précipitation injustifiée.

Le 5 0/0, qui était samedi à 105,45, a débuté aujourd'hui à 104,90 et reste à 104,67. Nous connaissons beaucoup de spéculateurs qui ont poussé tout haut à la vente et qui ont fait racheter en secret à ce dernier cours.

Le 3 0/0, qui faisait samedi 67,70, a perdu 50 cent. et reste à 67,20.

**Théâtre de Saumur.**

**MARDI 22 février 1876;**

UNE SEULE REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE

Le grand succès du théâtre national de l'Odéon.

**LES DANICHEFF**

Drame russe en 4 actes, de M. Pierre Neovski.

M. ABEL, premier sujet du théâtre du Vaudeville, remplira le rôle de *Wladimir Danicheff*; M. SULLY, celui d'*Osip*; M. BILHAUT, celui de *Roger de Taldé*.

M<sup>me</sup> JEANNE BONDOIS, ex-artiste de la Comédie-Française, remplira le rôle de la *comtesse Danicheff*; M<sup>lle</sup> BERTHE FAYOLLE, celui d'*Anna Ivanova*; M<sup>lle</sup> PHILIBERT, celui de *Lydia*.

Mise en scène et costumes identiques à ceux de l'Odéon.

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (14<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à

MM. REJOU et C<sup>o</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

**LES PLUS GRAND SUCCÈS DU PIANO**

**ŒUVRES NOUVELLES DE JULES KLEIN.**

CEBRES POMPADOUR, FRAISES AU CHAMPAGNE, PATTE DE VELOURS, LÈVRES DE FEU, PAZZA D'AMORE, CUIR DE RUSSIE, valse.

RADIS ROSES? mazurka.

FRANCE ADORÉE! Marche française.

COEUR D'ARTICHAUT, PEAU DE SATIN, polkas.

Transcriptions brillantes à 4 mains par RENAUD DE VILBAC:

Cerises Pompadour, valse, Radis Roses? mazurka.

JULES KLEIN-QUADRILLE, composé par Deransart, chef d'orchestre de Valentino, sur les œuvres populaires du célèbre compositeur. (Le même quadrille transcrit à 4 mains par RENAUD DE VILBAC.)

Valses chantées: Fraises au Champagne et Pazza d'Amore.

Mémoires célèbres de Jules Klein:

Rayons Perdus, Soupir et Baiser.

On reçoit franco les ŒUVRES DE JULES KLEIN, en envoyant pour chacune 2 fr. 50 c. en timbres-poste (à 4 mains: 3 fr.; 1 fr. 70 c. pour les Mémoires; 3 fr. pour le Portrait de Jules Klein, et 2 fr.

pour le quadrille), à COLOMBIER, éditeur, rue Vivienne, 6, à Paris, qui vient de publier le chef-d'œuvre de Renaud de Vilbac: CATIMINI, valse brillante de Salon. (Prix: 2 fr. 50 c.) En vente dans tous les magasins de musique.

**Marché de Saumur du 19 février.**

Froment (7h.) 77 k. 19 25	Huile chene. 50	—
2 <sup>e</sup> qualité. 74 18 50	Huile de lin. 50	—
Seigle. 65 11 13	Graine trèfle 50	79
Orge. 65 11 13	— luzerne 50	70
Avoine bar. 50 12	Foin (li. bar.) 780	140
Fèves. 75 17	Luzerne. 780	110
Pois blancs. 30 34	Paille. 780	70
— rouges. 30 26	Amandes. 50	—
Graine de lin. 70 26	Cire jaune. 50	250
Farine, culas. 157	Chanvros 1 <sup>er</sup>	—
Colza. 65 25 50	qualité (52 k. 500)	50
Chenevis. 50 22	2 <sup>e</sup>	48
Huile de noix. 50 75	3 <sup>e</sup>	44

**COURS DES VINS.**

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1875.	1 <sup>er</sup> qualité	à 90
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à 65
Ordin., env. de Saumur 1875, 1 <sup>er</sup>	id.	à 55
Id. 1875, 2 <sup>e</sup>	id.	à 45
Salut-Léger et environs 1875, 1 <sup>er</sup>	id.	à 55
Id. 2 <sup>e</sup>	id.	à 45
Le Puy-N.-D. et environs 1875, 1 <sup>er</sup>	id.	à 45
Id. 2 <sup>e</sup>	id.	à 40
La Vienne, 1874.	2 <sup>e</sup> id.	à 35

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs, 1874.	1 <sup>er</sup> qualité	à 100
Champigny, 1874.	2 <sup>e</sup> id.	à 100
Id. 1874.	1 <sup>er</sup> id.	à 80
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à 70

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 21 FÉVRIER 1876.**

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	67 15			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	740			Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	770		
4 1/2 % jouiss. septembre.	95 75			Crédit Mobilier.	198 75			Crédit Mobilier esp., j. juillet.	668 75		
5 % jouiss. novembre.	104 65			Crédit foncier d'Autriche.	515			Société autrichienne, j. janv.	620		
Obligations du Trésor, t. payé.	475			Charentes, 400 fr. p. j. août.	330			<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	233			Est, jouissance nov.	387 50			Orléans.	317 75		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	491			Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	985			Paris-Lyon-Méditerranée.	311 50		
— 1865, 4 %	502			Midi, jouissance juillet.	727 50			Est.	311		
— 1869, 3 %	365			Nord, jouissance juillet.	1337 50			Nord.	315 75		
— 1871, 3 %	349 50			Orléans, jouissance octobre.	1020			Ouest.	312		
— 1875, 4 %	476 25			Ouest, jouissance juillet, 65.	640			Midi.	311 50		
Banque de France, j. juillet.	386			Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.				Deux-Charentes.	290		
Comptoir d'escompte, j. août.	632 50			Compagnie parisienne du Gaz.	1115			Vendée.	247		
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	490			Société immobilière, j. janv.	24 75			Canal de Suez.	533 75		
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	370			C. gén. Transatlantique, j. juill.	307 50						
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	905										

Varrains, 1875	1 <sup>er</sup> qualité	à 70
Varrains, 1875	2 <sup>e</sup> id.	à 60
Bourguell, 1875	1 <sup>er</sup> id.	à 70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à 60
Id., 1874.	1 <sup>er</sup> id.	à 70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à 60
Restigné	1 <sup>er</sup> id.	à 70
Chinon, 1875.	1 <sup>er</sup> id.	à 70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à 60
Id., 1874.	1 <sup>er</sup> id.	à 70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à 60

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver.**

Départs de Saumur pour Poitiers

6 heures 20 minutes du matin.	
11 — 30 —	
1 — 45 —	du soir.
7 — 40 —	

Départs de Poitiers pour Saumur

5 heures 35 minutes du matin.	
10 — 45 —	
12 — 30 —	du soir.
6 — 20 —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 20 décembre)**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 —	(s'arrête à Angers)
9 — 1 —	omnibus.
1 — 33 —	soir, omnibus.
4 — 19 —	express.
7 — 17 —	omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI**

3 heures 35 minutes du matin, omnibus.	
8 — 20 —	omnibus.
9 — 41 —	express.
4 — 44 —	soir, omnibus.
10 — 28 —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures.

**A VENDRE OU A LOUER**

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue St-Nicolas, Actuellement occupée par M<sup>me</sup> Thourrette. S'adresser à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur. (27)

**A LOUER UNE MAISON**

Située rue du Petit-Maure, Composée de salon, salle à manger, quatre chambres, cuisine, cave et grenier. S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

**A LOUER PRÉSENTEMENT, MAISON**

Quai de l'École de cavalerie, Actuellement occupée par M. Unalserres. S'adresser à M. UNALSERRES.

**A VENDRE DIX MILLE CHEVELUS**

De deux ans, En bon Groleau de Cinq-Mars, premier choix. S'adresser à M. MESNET, à Cinq-Mars. (66)

**FILS FER DOUX GALVANISÉS**, pour vignes, qualité supérieure, prix très-modérés. — Chez VASSEUR fils, fabricant de clous à Saumur. (76)

**ON DEMANDE**, pour ménage de cuisinière, âgée de 40 à 50 ans, munie de bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

**UN COMPTABLE** Demande une place de régisseur ou à tenir des écritures, à l'année, au mois ou à l'heure. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER PRÉSENTEMENT,**

**UNE MAISON**

Rue de l'Echelle. S'adresser au Directeur de l'École des Frères. (567)

**UNE MAISON DE COMMERCE** demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

**RIELLANT**

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

**UN JEUNE HOMME DEMANDE** des parquets à cirer, soit au mois, soit à l'année. S'adresser rue du Temple, n° 9, à Saumur.

**L. HUET,**

**NATURALISTE-EMPAILLEUR.**

Rue de Fenet, maison Alleaume, A SAUMUR,

A l'honneur d'informer MM. les amateurs qu'il se charge d'empanner toutes sortes d'animaux, d'après les procédés les plus connus et les meilleurs.

Il construit également des arbres artificiels avec oiseaux, pour l'ornement d'appartements. Le tout à des conditions très-avantageuses. (202)

**LES MEILLEURES MACHINES A COUDRE**

**C<sup>o</sup> "HOWE" L<sup>a</sup>**

Fondateur ELIAS HOWE

Inventeur de la Machine à coudre et SEUL PROPRIÉTAIRE du Nom et de la Marque de HOWE

La C<sup>o</sup> HOWE, répondant à un désir tant de fois exprimé par ses Amis et ses Agents, vient en plus de ses trois numéros de Machines: N° 1—N° 2—N° 3, reconnues sans rivales dans l'industrie, d'inaugurer une nouvelle Machine à main, dite "HOWE" N° 0, copiée sur son admirable Machine N° 1. *Ornat, Ourlant, Soutachant*. Son élégance, sa solidité, la beauté de son point sans envers, son prix extrêmement avantageux, lui assurent la première place dans toutes les familles.

**Type de la Machine à main N° 0**

<b>TARIF DES MACHINES de la C<sup>o</sup> HOWE L<sup>a</sup></b>		<b>TARIF DES MACHINES de la C<sup>o</sup> HOWE L<sup>a</sup></b>	
<b>MACHINE N° 0</b> Machine à main, livrée complète avec sa base richement décorée et le série des guides	110 <sup>f</sup>	<b>MACHINE N° 3</b> Pour grandes confections, équipements militaires et chausseries	300 <sup>f</sup>
<b>MACHINE N° 1</b> Montée sur pieds, pour familles, hôtels, lingeries	250	<b>MACHINE N° 4</b> Spéciale pour remetre les élastiques	300
<b>MACHINE N° 2</b> Pour confections, corsets, coutures	275	<b>MACHINE N° 5</b> Grand cylindre Impérial	650

Exiger le nom de "HOWE" sur le bras de la machine.

**DÉPOT dans la 1<sup>re</sup> maison de chaque ville.**

**ENTREPOT GÉNÉRAL POUR MAINE-ET-LOIRE**

12, Place Neuve, 12

**A ANGERS**

Envoi de Prospectus sur demande affranchie.

**EAU DENTIFRICE**

DU CHIMISTE **GOULARD,**

Recommandée par les célébrités médicales.

Ce dentifrice a la vertu de conserver les dents, les émailler, les raffermir et les fortifier, les entretenir saines et blanches, en arrêter les douleurs et la carie, détruire la mauvaise haleine, revivifier les gencives pâles, molles, saignantes, gonflées, guérir les dents débâtelées, soulager les personnes prédisposées au scorbut, et tenir la bouche dans un état de fraîcheur continuelle, en procurant à l'haleine une odeur suave et des plus agréables.

Prix du flacon: 5 fr., 3 fr., 1 fr. 75.

Dépôt général, à Paris, rue de l'Entrepôt, 5.

A SAUMUR, chez **HENRI MACHET**, coiffeur, rue d'Orléans.

**COMPTABILITÉ-DUCHÂTEAU**

La Comptabilité-Duchâteau est la dernière expression de la simplicité de l'exactitude; réunies dans une même méthode, où, au moyen de figures restreintes et faciles de la méthode dite en partie simple, on obtient tous les avantages de la méthode en partie double.

Elle convient à la fois au grand et au petit commerce, et satisfaitement les maisons de gros et les plus petites maisons. — Elle communique aux petits comptes des particuliers et chefs de famille, tels que commerçants, instituteurs, curés, avocats, médecins, huissiers, agriculteurs, propriétaires, fermiers, maisons d'éducation, communautés religieuses, etc.

Par son extrême simplicité, elle réduit le travail d'un tiers au moins la partie simple, et des deux tiers sur la partie double. Il y a donc économie de plus de soixante pour cent sur les méthodes ordinaires en partie double, ce qui permet de réduire le personnel de plus de moitié.

Un mécanisme tout nouveau, applicable au Journal, rend inutile le Grand-Livre tous les Comptes Généraux, y compris les Effets à recevoir, les Effets à payer qui se trouvent réunis en un compte unique sous le titre de Portefeuille.

Grâce aux Balances diverses et aux Situations journalières pour la feuille et la Caisse, les écritures sont arrêtées chaque soir, ce qui corrige aux erreurs et permet d'établir, à tout instant et en quelques minutes, l'Inventaire général dont le travail, d'ordinaire si considérable, est supprimé.

Cette méthode de Tenue des Livres est du reste accessible à toute intelligence, et peut s'apprendre sans maître en quelques jours; avec un peu d'effort, c'est l'affaire de quelques heures.

S'adresser à M. Duchâteau, à Narbonne (Aude).

Un volume in-8° cartonné et franco par la poste: 5 francs.

M. Duchâteau est en état de fournir des comptables de l'un et de l'autre sexe aux maisons qui en font la demande, 15 jours à l'avance.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.